



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)
Modification des membres

N°2025_059

Date d'affichage de la liste des délibérations : **24 juin 2025**

Date de transmission en Préfecture : **24 juin 2025**

Date de mise en ligne : **24 juin 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **10 juin 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Christine MARCILLIERE**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Claude MARCOLET - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Philippe GILLET (à Michèle EYMARD) - Valérie GRILLON (à Serge BÉRARD) - Jean PETIT (à Christophe GALLAY) - Guy BOISSERIN (à Christine MARCILLIERE) - Béatrice VERDIER (à Béatrice DHENNIN) - Florence RICHARD (à Anne-Claire ROUANET) - Éric JACQUET (à Jean-Philippe SANTONI) - Isabelle WEULERSSE (à Alain GARDETTE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

Vu l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Par une délibération du 23 juillet 2020, le Conseil municipal a créé la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), compétente pour l'ensemble des services publics confiés par la commune à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission est obligatoirement consultée pour avis, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce, sur tout projet de délégation de service public, de contrat de partenariat et de création de régie dotée de l'autonomie financière, et examine notamment chaque année les rapports annuels établis par les délégataires de service public.

Cette commission, présidée par le Maire ou son représentant, comprend des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal est représenté au sein de la commission par 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Les sièges sont répartis dans le respect de la représentation proportionnelle :

- 3 titulaires et 3 suppléants pour la liste « Parlons Brignais »
- 1 titulaire et 1 suppléant pour la liste « Brignais Ensemble »
- 1 titulaire et 1 suppléant pour la liste « Mieux vivre à Brignais »

La composition de cette commission doit être renouvelée comme suite au changement de liste d'un représentant de la liste « Mieux Vivre à Brignais » vers la liste « Parlons Brignais » en date du 5 mai 2025.

Il est donc demandé au Conseil municipal de désigner de nouveaux représentants en son sein suite à un appel à candidatures en séance.

Les sièges seront répartis dans le respect de la représentation proportionnelle :

- 3 titulaires et 3 suppléants pour la liste « Parlons Brignais »
- 1 titulaire et 1 suppléant pour la liste « Brignais Ensemble »
- 1 titulaire pour la liste « Mieux vivre à Brignais »

Les associations locales sont représentées quant à elles au sein de la commission par 1 membre titulaire et 1 suppléant par association, désignés par le Conseil municipal.

La commission n°1 « Finances, ressources humaines et affaires générales » a vu le dossier le 11 juin 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- PROCÉDER à l'élection des représentants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), comme suite à un appel à candidatures
- DIRE que le vote a lieu à mains levées, du fait d'une décision unanime en ce sens de l'assemblée délibérante



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

- DÉSIGNER élus de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) les membres suivants :

ORGANISME	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Représentants du Conseil Municipal	Liste « Parlons Brignais » : - Anne-Claire ROUANET - Nicolas KELEN - Claude MARCOLET Liste « Brignais Ensemble » : - Isabelle WEULERSSE Liste « Mieux Vivre à Brignais » : - Christiane CONSTANT	Liste « Parlons Brignais » : - Bruno THUET - Jean-Philippe GILLET - Jean-Philippe SANTONI Liste « Brignais Ensemble » : - Solange VENDITTELLI Liste « Mieux Vivre à Brignais » : - Néant
Association « Quai du Départ »	- François CHAZELLE	- Jean-Christophe GUERIN
Association « Les Amis du Vieux Brignais »	- Gilles DESFORGES	- Jeanine GILARDONE
Association « Théâtre les 400 Coups »	- Fabrice BERNARD	- Annick MERLIN - ou - Stéphane AUSSEL

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Christine MARCILLIERE

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉCARD